

Si vous ne pouvez pas assister à l'AG, renvoyez votre pouvoir au secrétaire
Yves FOURÇANS, F6Hfy – 1, impasse du Fer-à-Cheval – 64140 LONS –
f6hfy@laposte.net

ou remettez-le à l'OM, membre de l'ARPA à jour de cotisation en 2025,
chargé de vous représenter et qui devra le remettre au secrétaire à son arrivée.

Chaque membre ne peut être porteur que de 3 pouvoirs.

→ Cela donne la possibilité de 4 votes maximum par membre mandaté, en comptant le sien.



A.R.P.A – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2026

POUVOIR

Je soussigné(e)Indicatif,

déclare donner pouvoir à

M. ou MmeIndicatif,

à jour de sa cotisation 2025,

pour me représenter à l'Assemblée générale ordinaire de l'Association Radioamateur Pyrénées-Atlantiques (ARPA), qui se tiendra à Préchacq-Josbaig, le samedi 07 mars 2026 à 10h00 sur l'exercice 2025, et prendre part en mon nom à toutes délibérations, solliciter toutes explications, émettre tous avis et votes ou s'abstenir sur les différents points portés à l'ordre du jour de l'AG.

Fait à , le

Signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"

Mention :

Signature :